



## E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

## Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2014 – 04 du 29 avril 2014

Objet : Vote du budget supplémentaire du budget principal de l'exercice 2014 :

L'an deux mille quatorze, le 29 avril, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 22 avril 2013.

**Etaient présents :****Membres élus des Collectivités :****Conseillers généraux :**

Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public,  
Jean-Pierre Béquet, Jean-Pierre Muller

**Maire de la Commune de La Roche-Guyon :** Christine Forge

**Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français :** Dominique Herpin-Poulenat

**Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise :** Geneviève Bernard

**Personnalités qualifiées :**

**Propriétaire :** Guy-Antoine de La Rochefoucauld

**Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon :** Jean-Charles Pinchon

**Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire :** Yolaine de La Rochefoucauld

**Représentants du personnel :** Laure Hermand, titulaire

Jean-Marie Bonnet, suppléant

**Absents excusés ayant donné un pouvoir :****Membres élus des Collectivités :**

**Conseillers généraux :** Guy Paris, Evelyne Bossu, Antoine Bonneval

**Représentants de l'Etat : DRAC :** Véronique Chatenay-Dolto

**Personnalités qualifiées :**

**Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général :** François Dupille

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 16

**Absents :****Personnalités qualifiées :**

**Personnalité qualifiée nommée par l'Etat :** Jean-Baptiste Bellon

**Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général :** Bernard Toublanc

**Etaient également présents :**

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

PREFECTURE DU VAL D'OISE  
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 05 MAI 2014

ARRIVÉE

**CONSIDERANT,**A la section d'exploitation :

- Le résultat d'exploitation antérieur reporté positif de 60.278,30€
- Les restes à réaliser en dépenses de l'exercice 2013 de 19.333,90€
- La révision des prévisions de recettes (compte 706) au même niveau que 2012 car la fréquentation du premier trimestre est excellente
- L'adaptation, en dépenses (compte 6228) et en recettes (compte 758), du budget de formations
- L'ajout de prévisions de subventions exceptionnelles :
  - 20.000€ de la Région pour *Un Rêve de Lumières*
  - 5.000€ du Parc Naturel Régional du Vexin français pour *Vingt rêves troglodytiques*
  - 4.000€ de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine pour la même exposition
  - 10.000€ de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour la résidence de la compagnie *Un soir ailleurs*
- La réévaluation de la masse salariale (chapitre 012) pour prendre en compte le report de l'application de l'accord d'entreprise qui devrait permettre de contenir la masse salariale
- La réévaluation du chapitre 011 :
  - Pour adapter le montant des Frais généraux au réalisé 2013
  - Pour intégrer de nouveaux projets dans la programmation culturelle grâce aux subventions demandées
- Que le résultat prévisionnel est équilibré

A la section d'investissement :

- Le résultat d'investissement antérieur reporté positif de 129.356,58€
- L'intégration des restes à réaliser de 2013 : 204.493,84€ en dépenses en 46.486,87€ en recettes
- Au compte 1068, une recette de 28.650,39€ correspondant à l'affectation des résultats de la section d'exploitation 2013
- L'ajout de deux nouvelles opérations : la suite de la restauration des bas-reliefs des chapelles et la consolidation du papier peint chinois situé au premier étage du pavillon d'Enville
- Que le résultat prévisionnel est équilibré.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

**VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

**VU** la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

**VU** le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

**VU** les statuts de l'E.P.C.C.,

**Après en avoir délibéré, approuve le budget supplémentaire du budget principal de l'exercice 2014.**

Abstentions :

Votes contre :

Votes pour : 16

PREFECTURE DU VAL D'OISE  
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 05 MAI 2014

ARRIVÉE

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**Le Président de l'E.P.C.C.**

**Gérard Lambert-Motte**

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le